

de dix-huit siècles de christianisme.—Mais, ici, pour ne pas rompre le fil de nos déductions, il faut ajourner la question d'histoire.

La légitime Eglise de Jésus-Christ est donc chargée d'enseigner l'Evangile à tous les peuples et dans tous les temps ; elle doit l'enseigner dans les écoles comme dans les églises ; elle doit l'enseigner particulièrement pour l'éducation de la jeunesse et, pour empêcher l'instruction de la corrompre, elle doit exercer, sur toutes les écoles, un contrôle nécessaire. A ce point se présente une question, savoir : lorsqu'il s'agit de science pure, si l'Eglise garde et doit exercer son droit d'enseignement et de contrôle.

Nombre de gens croient à l'indépendance de la science pure ; des philosophes en ont formulé et soutenu la théorie ! En elle-même, disent-ils, la science n'est ni catholique, ni protestante, ni musulmane, ni juive ; elle est la science sans épithète.—Oui, sans épithète ; par conséquent elle ne peut pas être une science impie, mais, en tout ceci, il y a beaucoup de vague et de confusion ; il faut nous entendre, et, pour nous entendre, il faut nous expliquer.

En même temps que l'Eglise, par l'autorité de Jésus-Christ, possède le droit particulier et exclusif d'élever les générations naissantes dans la foi à l'Evangile ; du droit d'y introduire et d'y maintenir les sociétés, par une suite naturelle, elle possède aussi le droit d'enseigner les autres sciences.

Et d'abord, en fait, qu'est-ce qui s'y oppose ? Un prêtre, un religieux, ne sont-ils pas, comme les autres, membres de la société, et, à moins de créer des parias, ne jouissent-ils pas des mêmes droits, ne peuvent-ils pas exercer les mêmes prérogatives que tous les autres citoyens ? En vertu de l'égalité naturelle, et civique, du moment qu'un prêtre possède la capacité indispensable et les diplômes exigés, de quel droit pourriez-vous le frustrer de son droit d'enseignement et lui fermer la porte des écoles ?—La question nous invite à revenir aux principes et à en sonder les profondeurs.

Ce Dieu que prêche l'Eglise et qui l'a instituée, s'appelle lui-même le *Dieu des sciences*, leur maître souverain : *Deus scientiarum Dominus est*. En se référant à l'idéal qu'il porte en sa divinité, il a créé tout ce qui existe : le monde de la matière et le monde des esprits ont en lui leur auteur. Les astres qui brillent au firmament, la terre et les mers, l'homme et ses facultés, tout vient de Dieu, Dieu gouverne tout... mais Dieu, l'homme, le monde, leur nature et leurs mutuels rapports, c'est là précisément l'objet de toute science ; et il est impossible de rien enseigner.